

Commune de  
FONTENAY SUR VÈGRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept, le douze septembre, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame LHOPITAL Monique, Maire.

**Étaient présents** : M. MARTEAU Jean-Luc, Mme FABLE Michèle, M. RUIILLÉ Guy, M. TOUCHARD Fabien (arrivé en retard), M. MAZURE Mathias, M. CHAUVEAU Didier, Mme GIRAULT Catherine et Mme DORET Peggy

**Absents excusés** : M. GOUPIL DE BOUILLÉ Pierre et M. TURBLIN Vincent

**Secrétaire de séance** : Mme DORET Peggy

Date de convocation : 05/09/2017

Date d'affichage : 05/09/2017

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Nombre de présents : 9

**ORDRE DU JOUR**

- Indemnités percepteur
- Autorisation intervention du Cabinet des Jacobins/affaire rue de la Tannerie
- Surface attribuée par Eiffage à la commune de Fontenay
- Devis borne à incendie chemin du Logis
- Affaires diverses

**INDEMNITES PERCEPTEUR**  
**(2017-09-01)**

Le Conseil municipal,

Décide :

- D'accorder 100% du montant de l'indemnité de conseil et de confection du budget à Monsieur Chaigneau Philippe, percepteur à la trésorerie de Conlie, pour l'année 2017
- De verser la totalité de l'indemnité de conseil et de confection du budget tous les ans au percepteur de la trésorerie de Conlie jusqu'à la fin du mandat des élus

**AUTORISATION D'INTERVENTION DU CABINET DES JACOBINS/  
AFFAIRE RUE DE LA TANNERIE  
(2017-09-02)**

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'une plainte a été déposée contre la commune suite à l'effondrement d'un mur dans un jardin situé rue de la Tannerie. En effet, les propriétaires du jardin ont déposé cette plainte estimant que le mur s'est effondré suite à l'infiltration d'eau venant de la voie publique. Une procédure est actuellement en cours et Madame le Maire demande au Conseil municipal son avis sur l'intervention du Cabinet des Jacobins mandaté par Groupama pour représenter la commune et défendre ses intérêts.

Le Conseil municipal décide d'autoriser le Cabinet des Jacobins à intervenir dans cette affaire.

**SURFACE ATTRIBUEE PAR EIFFAGE A LA COMMUNE DE FONTENAY  
(2017-09-03)**

Madame le maire informe le Conseil Municipal que la société Eiffage a transmis à la commune un extrait de l'atlas des surfaces attribuées à la commune de Fontenay sur Vègre suite à la construction de la LGV. Celle-ci demande au Conseil municipal de délibérer afin de donner son accord avec cette attribution. La surface attribuée à la commune de Fontenay sur Vègre s'élève à 9 501 m<sup>2</sup>.

Le Conseil municipal décide de donner son accord à cette attribution.

**DEVIS BORNE A INCENDIE CHEMIN DU LOGIS  
(2017-09-04)**

Madame le Maire explique au Conseil municipal que suite à une intervention, les pompiers ont constaté qu'une borne à incendie était hors d'usage chemin du Logis et qu'il fallait la changer. Un devis a été demandé auprès de la société Véolia. Celui-ci s'élève à 2 023,84 € H.T. soit 2 428,61 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, acceptent le devis de l'entreprise VEOLIA pour un montant de 2 428,61 € TTC.

## AFFAIRES DIVERSES

- Bilan du nombre d'élèves à l'école de Fontenay sur vègre :

  - \*50 élèves année scolaire 2015-2016

  - \*42 élèves année scolaire 2016-2017

  - \*34 élèves année scolaire 2017-2018

Une baisse déplorable d'année en année qui laisse perplexe sur l'avenir de l'école de Fontenay sur vègre.

Le rythme scolaire de 4,5 jours d'école par semaine avec TAP a été conservé pour l'année scolaire 2017-2018 mais une réflexion sera faite sur la conservation de ce rythme pour la rentrée prochaine.

- Repas du 12 novembre réunissant les anciens, les élus et le personnel communal
- Journée bénévole fixée le 14 avril 2018
- Eclairage de Noël : prévision des travaux à effectuer
- Pétition nuisance LGV disponible à la mairie.  
Les sénateurs M. VOGEL et M. de NICOLAY se sont déplacés sur la commune de Fontenay afin de faire un état sur les nuisances provoquées par le passage des TGV en vue de préparer la réunion du 18 septembre 2017 à la Préfecture réunissant les maires des communes traversées par la LGV et les représentants d'Eiffage.
- Projet salle des fêtes : réunion commission à prévoir
- Etude stationnement, vitesse, incivilité dans le centre bourg : constitution d'une commission, réunion prévue le mardi 19 septembre à 16h30
- Le plan d'eau a été vidé et est prêt à être curé, les boues seront reversées à proximité chez un habitant de la commune
- Devis à prévoir pour tailler les arbres autour du plan d'eau qui fragilisés, cassent et deviennent dangereux
- Travaux rue des Lavandières : devis à prévoir
- Comice de Loué : Mme Girault y a représenté la commune, une minute de silence a été faite suite au décès tragique de M. COURAULT, maire d'Auvers sous Montfaucon

La séance est levée à 22h05